



Le PMU remporte le prix du « M Site de l'année » catégorie Divertissement

Le site du PMU est primé dans le cadre du concours « Le meilleur du mobile en France : le M site de l'année ».

Le PMU a reçu lundi 2 juillet le Prix du « M Site de l'année » pour son site mobile www.pmu.fr dans la catégorie Divertissement. Organisé par Google, Les Echos et la Mobile Marketing Association France, le concours « Le meilleur du mobile en France : le M site de l'année » récompense les meilleurs sites mobiles de l'année. Créé en 2012, ce concours répond à la volonté des 3 partenaires de mobiliser les annonceurs français autour des spécificités et opportunités du web mobile.

Le site PMU mobile, ergonomie et parcours client adaptés à tous les terminaux

Ce prix, décerné par un jury d'experts du m-commerce, vient récompenser le site mobile du PMU, lancé en juin 2006 et qui depuis lors a connu des optimisations régulières, au gré des avancées techniques et de l'évolution des terminaux.

Depuis 2011, le site mobile du PMU propose les paris hippiques et sportifs. Il est accessible sur l'ensemble des terminaux nomades, Smartphones et tablettes du marché, notamment iPhone et iPad. Le chiffre d'affaires généré via le mobile a augmenté très fortement en 2011 pour atteindre 6% des enjeux réalisés sur Internet. Particulièrement adapté aux paris hippiques enregistrés jusqu'au départ des courses et au live betting, paris sportifs en direct pendant les matches, le site mobile du PMU compte 70 000 utilisateurs réguliers pour 4 millions de visites par mois.

En 2012, la stratégie nomade du PMU visant à s'adapter à l'évolution des comportements des parieurs sur le digital se poursuit, avec notamment le lancement d'une application événementielle « Vibrez foot » qui a été téléchargée plus de 65 000 fois sur le seul mois de juin.

Contact presse : Paolo ANTONIO

Paolo.antonio@pmu.fr ou com.presse@pmu.fr - 01 56 09 94 27

Retrouvez le PMU sur www.pmu.fr, www.facebook.com/PMU.fr et http://twitter.com/_PMU